

# HAÏTI - Élections et démocratie

Marc-Arthur Fils-Aimé

mercredi 24 octobre 2007, par [Marc-Arthur Fils-Aimé](#)

Haïti n'a jamais connu jusqu'à nos jours une ère réellement démocratique, qu'elle soit représentative ou participative. Les premiers élans, les premiers balbutiements de l'indépendance en 1804, après que les membres fondateurs eurent chassé l'armée napoléonienne réduite en lambeaux sous les assauts des esclaves en armes, sont marqués par l'exclusion de ces derniers. Ceux-ci, sous la force des choses, sont convertis en de nouvelles masses paysannes sans avoir obtenu ni la terre, ni la liberté effective pour lesquelles ils ont versé leur sang. Les anciens privilégiés de la période de grâce de l'époque coloniale se sont transformés en la nouvelle classe dirigeante et régnante qui a accaparé toutes les sphères militaires, politiques et économiques qu'un tel statut pouvait leur accorder. La formation sociale haïtienne est ainsi née. Si elle a évolué en épousant de multiples formes au cours de nos deux cents ans d'une certaine souveraineté nationale, au moins inscrite dans toutes nos Chartes fondamentales, elle a conservé encore en ce début du vingt et unième siècle sa nature exclusiviste. Car, tous les chefs d'État qui ont précédé l'avènement de l'ex-président Aristide en 1991 ont été élus sous la pression des baïonnettes et ont perpétué les mêmes crimes d'apartheid sociale. Les élections de décembre 1990 ont imprimé de nouveaux cours dans l'implantation de la démocratie formelle dans le pays. Elles ont dans une certaine mesure clôturé le cycle des joutes préparées dans les casernes et dans certaines ambassades qui nous ont, entre autres, concocté le duvaliérisme. Pourtant, les masses populaires, même de façon démagogique, n'ont jamais participé à la gestion du pouvoir politique.

En effet, la démocratie ne s'illustre pas comme un simple véhicule idéologique neutre qui facilite indifféremment toutes les composantes d'une société. Elle se concrétise selon les rapports sociaux dominants et, sur le terrain pratique, d'après les rapports de force. Ce sont ces derniers qui impriment le rythme quotidien au pouvoir et à la vie sociale, culturelle et économique des citoyens et citoyennes.

Haïti est entrée dans la valse des élections périodiques malheureusement de façon non autonome, comme s'il s'agissait d'un simple mouvement civique et patriotique. Il était temps que la loi prime sur la force brutale. Cependant, elle n'a pas choisi la voie qui l'aurait conduite, à moindre frais, à la participation active de toute la population ou à une partie significative d'entre elle à un contrôle de proximité sur ses mandataires. Selon le vœu de ladite communauté internationale, elle s'est engagée dans des élections qui deviennent dépensières. Ces élections tendent à marginaliser les petites bourses au profit des grands propriétaires fonciers, des bourgeois capitalistes et de tous ceux et toutes celles qui leur sont directement affiliés ou indirectement par l'entremise de puissantes ambassades comme celles tout d'abord des États-Unis d'Amérique ou de la France. Les campagnes électorales, chez nous, coûtent tellement cher aux candidats qu'elles avantagent les trafiquants et les contrebandiers de tout acabit et qu'elles leur fournissent parfois aussi un confortable alibi pour se protéger sous le manteau d'hommes ou de femmes politiques ou derrière l'immunité parlementaire, ou tout simplement leur servent d'occasions pour blanchir l'argent sale. Les frais de chaque processus électoral excèdent la capacité du trésor de la République. Sans le concours international, aucune de ces élections, pas même celles de 1990, n'aurait pu avoir lieu.

Les conséquences d'une telle euphorie électoraliste seraient moins graves s'il existait certaines conditions préalables à amorcer des débats, des discussions au sein de la population non autour de la personnalité des candidats, mais sur leur programme. Cependant, malheureusement, ces derniers, en général, à tous les niveaux, ne s'embarrassent d'aucun programme même quand ils s'inscrivent sous la bannière d'un parti politique. Ce dernier non plus n'en dispose pas. Lors des dernières élections présidentielles et législatives, par exemple, seuls deux partis politiques sur une quarantaine, disposaient d'un programme écrit en français, de surcroît, très volumineux, pour une population presque exclusivement créolophone. Celle-ci est simplement exposée aux fausses promesses des candidats et des candidates qui, après avoir

été élus échappent à tout contrôle. Une telle débilite politique et idéologique fertilise le terrain pour le développement du clientélisme politique qui a toujours été alimenté par tous les gouvernements haïtiens sans exception aucune.

Peut-on parler dans ce cas de démocratie, même représentative, dans une dépendance si manifeste ? Quel type de démocratie veut-on nous imposer quand la majorité populaire est mise hors jeu, et quand on lui attribue seulement le rôle passif d'élire des candidats que souvent elle ne connaît pas ? Nous savons bien que pour les puissances impérialistes, seul le marché importe, car tout gouvernement qui ne se soumet pas aux principes de la libéralisation et de la déréglementation de ses douanes, même s'il est légitimement élu, est rétrogradé au rang de dictateur, de totalitaire ou de terroriste. Les manœuvres de déstabilisation et même d'élimination radicale accompagnent toujours de telles catégorisations. Les assauts répétés contre le premier dirigeant de la révolution bolivarienne, le président Chavez, s'ils sautent aujourd'hui aux yeux comme un cas emblématique de cet appel aux urnes mesuré à l'aune capitaliste, ils n'en sont pas les premiers. On se rappelle les Coups d'État contre les gouvernements d'Arbenz au Guatemala durant les années cinquante et d'Allende en 1973. Naomi Klein a écrit :

« Le président Bush, lui, voit les choses d'un autre œil. Comme bien des partisans du modèle économique dominant, il affirme que la démocratie est moins un choix délibéré qu'un sous-produit de la croissance économique : les marchés libres donnent naissance à des êtres libres ».

« Bien sûr, le capitalisme se porte à merveille dans les démocraties représentatives qui adoptent des politiques favorables à l'économie de marché, telles que la privatisation et la déréglementation. Mais qu'arrive-t-il si le choix démocratique du peuple ne fait pas le bonheur des investisseurs étrangers ? Si les citoyens nationalisent les services de téléphonie, par exemple, ou, reprennent en mains les ressources minérales ou pétrolières ? Souvent, ils paient de leur vie de telles interventions ». [1]

### **La constitution de 1987 encourage la ploutocratie.**

Les puissances mondiales n'exercent pas leur pression ex nihilo sur le pouvoir politique haïtien. Elles ont trouvé un terrain préparé par la Constitution en vigueur qui, dans ses articles 91, relatif à la Chambre des Députés, 96 au Sénat et 135 au Président de la République, exigent que les candidats soient propriétaires au moins d'un immeuble. Il s'agit, sans aucun doute, de l'installation rampante mais légale d'une ploutocratie, à l'instar des pays riches. La démocratie formelle, représentative, se montre de plus en plus incapable de respecter sa propre vertu du suffrage universel.

D'autres conditions objectives nuisent à l'épanouissement de toute démocratie dans le pays. Le modèle politique tant décrié presque unanimement par l'ensemble de la nation ne semble présenter, aux yeux de plus d'un, aucune alternative si ce n'est l'émigration. La grande majorité des paysans, des ouvriers et de toutes les couches sociales défavorisées ne se croient pas représentés dans l'État. Celui-ci est la force répressive qui les consume à petit feu par un système d'impôts et de taxes injustes et qui ne leur garantit aucun service de base. Les politiciens ne pensent à leurs besoins que pour s'assurer de leur vote en période électorale. Voici comment un paysan haïtien d'une section communale a fait comprendre d'une façon succincte, sa situation et celle de ses compatriotes à deux enquêteurs d'une mission sur les « Rapports entre la société civile et les pouvoirs publics en Haïti », organisée en tandem par l'Institut Culturel Karl Levêque et le Centre Lebret-Irfed de Paris :

« Il n'y a jamais eu d'école publique ou d'école communale. L'État n'arrive pas à Belle-Fontaine, car sur le plan des services sociaux en général, il n'existe aucune structure de référence pour une population de près de quarante mille habitants. L'État est en ville depuis deux cents ans d'indépendance et pour l'instant, il n'est pas encore arrivé dans le monde rural. » [2]

Au cours de la restitution de l'enquête susmentionnée, l'écrivain-chercheur et sociologue Laënnec Hurbon a introduit ainsi son intervention :

« En Haïti, on peut affirmer que l'État fonctionne pour lui-même ; il s'agit d'un État très particulier. Pour comprendre cela, il faut faire un retour sur l'Histoire, surtout au XIXe siècle, au cours duquel l'État va se

développer sur la forme d'une colonisation interne de ses propres citoyens. Ce faisant, il développe une image extérieure et son interlocuteur devient l'étranger et non pas les populations locales, et encore moins le monde paysan. Toute la politique des gouvernements successifs consiste alors, non pas à élaborer un projet politique de construction et de développement du pays, mais à justifier son action au regard de l'étranger. Et nous sommes toujours dans cette situation aujourd'hui : le projet politique du pays n'est pas élaboré en fonction des besoins des populations, mais dans l'optique des institutions internationales » [3]

La Constitution haïtienne prévoit la déconcentration et la décentralisation du pouvoir en déléguant certaines charges, certaines fonctions aux collectivités territoriales. Plusieurs courants intellectuels et politiques semblent y déceler la force motrice de la démocratie participative. Ils en ont fait un mobile de lutte supérieur et harcèlent le gouvernement Préval/Alexis pour l'application de toutes les dispositions relatives. Celles-ci, de caractère tout simplement légal, suffisent-elles pour démocratiser le système politique haïtien embrigadé par une oligarchie deux fois séculaire ?

La carence de nos institutions étatiques, le manque évident de formation politique et idéologique des jeunes cadres, dû à la faiblesse ou l'absence de partis politiques de gauche structurés et implantés dans les milieux populaires, le miroitement de l'argent facile face à une misère envahissante alimentée par les effets de l'ajustement structurel et de la mondialisation, parmi tant d'autres, ne feront que concourir à la déresponsabilisation du pouvoir central. Ce dernier, mutilé sous les assauts incessants du néolibéralisme, a déjà pavé la voie aux multinationales qui auront désormais comme interlocutrice, une autorité municipale ou territoriale moins préparée et plus dépourvue. La décentralisation ne jouera son rôle cardinal qu'au moment où les masses populaires jouiront d'une vie meilleure c'est-à-dire où les droits sociaux, économiques et culturels ne seront plus un luxe à la disposition de quelques classes et couches sociales minoritaires

### **Une nouvelle impasse se dessine devant nos yeux.**

L'impasse qui se dessine devant nos yeux quant au renouvellement du 1/3 du Sénat dont le mandat arrive à terme à la fin de cette année explique en elle-même beaucoup de choses. L'Exécutif ne fait aucune diligence ni pour éclaircir les zones d'ombre qui obscurcissent le déroulement, dans le délai constitutionnel, de ces élections, ni pour faciliter la voie à la tenue des élections indirectes dans le respect de la Constitution, une Constitution toute acquise pourtant à la sociale-démocratie. Aujourd'hui, c'est cette dernière qui convoie le néolibéralisme dans les coins et recoins les plus reculés de la planète, surtout en Amérique-Latine et les Caraïbes. L'avenir et la consolidation de certaines institutions comme le Conseil Électoral Permanent dépendent de la préparation et de l'organisation de ces élections

Ces dernières desservent-elles les intérêts des grands pontifes de l'État et/ou ceux d'autres forces plus puissantes qu'eux ? Est-ce un simple mépris que cette parodie de démocratie des autorités légitimement constituées ? Pourquoi comme à l'accoutumée, la communauté internationale ne délie-t-elle pas les bourses avec le même empressement qu'auparavant ? Autant de questions qui méritent une réponse rapide si l'on veut avoir une meilleure compréhension de la conjoncture et des vrais mobiles qui actionnent les jeux politiques. De toute façon, les principaux enjeux de cette cacophonie ne concernent nullement les desiderata des masses populaires.

La loi, en elle-même, en effet, ne renferme pas tous les atouts pour atteindre cet objectif vers lequel tend une proportion considérable de la population. Elle se contente d'indiquer le chemin à suivre aux principaux acteurs et actrices de la société civile, notamment à ceux et celles d'en bas pour paraphraser François Houtard, qui contribuent à l'accouchement de cette démocratie où le peuple ne fera plus le jeu des multinationales et de leurs complices locaux. Cette tâche revient aux organisations populaires autonomes qui animent cette société civile d'en bas. Du fait de leur proximité avec l'ensemble de leurs riverains, elles peuvent ramasser leurs revendications les plus urgentes, les porter par devant les instances concernées et surveiller de près ces dernières en se mobilisant et en mobilisant leur communauté. L'indépendance des organisations populaires des partis politiques traditionnels qui ne charrient que la volonté de la communauté internationale et de ses relais de la bourgeoisie locale,

constitue une condition essentielle pour se maintenir loin de ce pouvoir politique de nature essentiellement rétrograde tout en interpellant sans cesse ce dernier pour répondre à leurs besoins immédiats. La construction d'écoles répondant aux normes, de centre de santé équipés en ressources humaines et en matériels, le respect des deniers publics, la délivrance d'actes de naissance indistinctement à tous et à toutes selon les vœux du code civil, sont triés de quelques exemples parmi tant d'autres qui réclament la présence réelle de la société civile d'en bas face à une démocratie représentative biaisée et porteuse d'un agenda différent. Cette forme de lutte au nom même et dans le cadre de la démocratie bourgeoise, ne signifie nullement se dissocier de celle pour la prise du pouvoir populaire de concert avec toutes les forces politiques progressistes et révolutionnaires. Les organisations populaires cesseront d'être dignes de porter ce nom dès le moment où elles se laisseront prendre au piège de l'alternance hypocrite occidentale.

### **La démocratie participative comme alternative à la démocratie représentative totalement obliquée.**

La démocratie représentative est totalement obliquée, au moins chez nous, compte tenu de tous ces paramètres. Si nous rejetons ce modèle honni, c'est pour en promouvoir un autre apte à répondre aux idéaux de la démocratie sociale, constitutive et participative. Car, la démocratie comporte une essence universelle qui se démarque des faux-semblants qui confondent les moins avertis. Elle se veut aussi une pédagogie surtout pour un peuple peu alphabétisé comme le peuple haïtien qui a toujours vécu dans la dictature, les unes plus féroces que les autres. Les élections doivent cesser d'être un terreau pour encourager l'avancement d'une minorité au détriment des autres. Il doit arriver le moment où les masses auront la capacité effective de proposer leurs candidats et de les élire sans contrainte légale ou para légale. L'argent aura perdu dans une telle atmosphère toute son omnipotence caricaturale pour céder la place aux idées constructives, aux valeurs humaines et surtout aux intérêts de la nation. Il devient impératif que le pays récupère sa souveraineté intégrale, rompe d'avec sa position de suzeraineté pour ne tisser que des relations d'amitié et surtout de partenariat avec tous les peuples et les gouvernements du monde.

Les premières réactions d'un lecteur ou d'une lectrice qui méconnaît la potentialité du pays seraient de traiter de rêverie ou d'utopie une telle approche. En réalité, Haïti possède une grande richesse aquatique et des ressources minières sous - exploitées ou tout simplement inexploitées. Des rivières longent des kilomètres de terre non irriguée pour aller se jeter tranquillement à la mer. Jusqu'à présent, malgré une déréglementation des saisons pluvieuses qui, à cause du réchauffement de la planète, désoriente les paysans et leur fait perdre la plupart de leurs récoltes, la pluviométrie s'avère généreuse. Nous importons des produits que nous exportons, il y a une trentaine d'années comme le sucre et le ciment. Leur privatisation a donné l'effet contraire des promesses mirobolantes des gourous du néolibéralisme. Une étude faite par une institution haïtienne d'accompagnement alternatif, Le VETERIMED, a clairement démontré que les quelque quatre cent cinquante mille bœufs qui paissent l'herbe des jardins des paysans, sont prédisposés à fournir suffisamment de lait pour arrêter l'importation de ce dernier si les mesures adéquates sont adoptées en conséquence. De l'année 1986 à celle de 1990, toutes les laiteries ont fermé leur porte. L'achat de l'étranger du lait évaporé vient en deuxième place, plus de quarante millions de dollars américains annuellement, après celui du riz subventionné par les gouvernements du Nord, notamment par le gouvernement américain. Cette céréale que la libéralisation forcée par la globalisation-mondialisation a presque éteinte chez nous malgré toutes nos capacités en terres fertiles propres à son épanouissement dans la Vallée de l'Artibonite, dans la plaine des Cayes et dans d'autres régions moins étendues mais aussi prometteuses, ne saurait résister au dumping appliqué par les promoteurs même du débridement du marché. Cependant, le bénéfice de toutes ces richesses engraisait et engraisse toujours une infirme minorité étrangère et nationale qui subjuguait et qui subjugué sciemment dans la crasse et l'ignorance les masses pauvres urbaines et rurales.

Malgré toute l'agressivité effrénée contre la nature partout dans le pays, la dégradation accélérée de notre environnement n'a pas encore atteint un niveau irréversible. Tout en rejetant l'étiquette méprisante de pays de main-d'œuvre à bon marché, un gouvernement qui se soucie de l'avancement intégral de toutes les classes sociales nationales dispose suffisamment de ressources renouvelables pour sortir la

première République Noire forgée à la suite d'une révolte d'esclaves, de cette gabegie.

Pour arriver à un vrai changement de comportement individuel et collectif, il s'avère important de travailler à la base au sein des organisations populaires qui spontanément sont portés à reproduire le prototype de verticalité qu'elles prétendent combattre. Il faut amorcer la déconnexion dans l'optique libératrice de Samir Amin. Faute d'exemples alternatifs, ces organisations, en général, se comportent de la même manière que le pouvoir public et lesdits partis politiques traditionnels auxquels elles reprochent leur verticalité. La lutte, sans le concours des forces progressistes internationales, aura l'air du mont de Sisyphe. Celles des pays développés, aussi, se trouvent dans l'obligation de mener les mêmes batailles contre la tendance mortifère qui incite à croire que tous les problèmes sont résolus chez elles. Les classes travailleuses de ces monstres économiques oublient souvent qu'une portion importante de leur bien-être est soutirée de l'exploitation éhontée de leurs camarades d'ailleurs avec la complicité de la classe politique traditionnelle et de la bourgeoisie compradore.

### **En guise de conclusion**

La réponse à cette situation de crise qui revêt de manière dialectique un caractère conjoncturel et structurel ne peut seulement provenir que de l'ébranlement du mouvement populaire. L'éducation populaire, en soi, essentiellement participative, en constitue un levier indispensable par l'accompagnement des organisations populaires sur une base de formation conscientisante. Le problème dramatique qui déchire le tissu social haïtien n'est ni avant tout, ni exclusivement économique. Il résulte d'un choix de société anti-démocratique et anti-national dont la bourgeoisie compradore, les propriétaires fonciers et la clique politique traditionnelle qui les protège, se contentent des miettes laissées par le capital étranger.

Le renversement des rapports sociaux dominants s'inscrit dans la logique même de la volonté populaire, une volonté populaire qui a perdu, pour le moment, ses points de repère.

---

**Marc-Arthur Fils-Aimé** est directeur général de l'[Institut culturel Karl Lévéque](#) (ICKL).

### **Notes**

[1] Naomi Klein in *Journal d'une combattante. Nouvelles du Front de la mondialisation*, Babel, p. 80-81.

[2] Mission d'enquête et recueil d'expériences de terrain auprès de quelques organisations sociales et associations de base en vue d'un dossier monographique du 5 juillet au 10 août 2005, réalisée par Vincent Diop et Pierre Enocque François pour le compte de l'Institut Culturel Karl Levêque (ICKL) et Développement et Civilisations - Lebret-Irfed, Paris, p.19.

[3] « Les relations entre la société civile et les pouvoirs publics en Haïti ». Atelier international co-organisé par le Centre Développement et Civilisations - Lebret-Irfed et l'Institut culturel Karl Levêque (ICKL), p. 21.